



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

Décision n° 2023 03 14

**Optimisation de la gestion de la ressource en eau sur le territoire communal :
demande de subvention au Département au titre du Green Deal**

L'an deux mille vingt trois, le mercredi huit mars, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingear, MM. Armand Gasiglia, Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irles, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mmes Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Cérégioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Elodie Loretz, M. Christophe Angéli, Mmes Malika Vannucci, Sandrine Mauras et M. Michel Caruso.

Etait excusée : Kareen Woignier,

Le quorum est atteint.

Madame Edwige Alunni a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose que la commune est engagée dans une démarche de préservation des ressources en eau et d'amélioration de la gestion de ces ressources.

Dans ce cadre, il propose au conseil d'approuver un programme de travaux permettant d'optimiser la gestion de la ressource en eau sur le territoire communal d'un montant prévisionnel de 55.000,00 € HT.

Il s'agira d'une part de minimiser l'utilisation de la ressource en eau sur les espaces verts par l'installation d'une gestion de l'arrosage de ces sites en fonction des besoins des plantes. La solution retenue est conçue spécifiquement pour économiser l'eau et intègre toutes les problématiques des collectivités liées à l'arrosage et à la gestion des espaces verts par un pilotage intelligent. Les économies d'eau attendues sont de l'ordre de 30 à 60 % pour les pelouses, 60 à 80 % pour les plantes et d'environ 60 % pour les arbres. Les performances de ce système mesurées au niveau national ont été de 76 % d'économies en 2021 qui a connu un été très pluvieux et 43 % en 2022 (hors effets restrictions préfectorales) dont l'été a été historiquement sec.

D'autre part, il est prévu de moderniser le système de télégestion du réseau d'adduction (2300 m environ) et de distribution (8200 m environ) d'eau potable qui permet de desservir sur le territoire communal environ 855 compteurs soit 2580 usagers. La commune souhaite améliorer le taux de rendement de ce réseau qui est actuellement de 72 %. Le système retenu permettra de contrôler en temps réel les pertes d'eau ou dysfonctionnements qui apparaîtraient, par l'analyse en continue des débits en amont et aval des différents secteurs du réseau.

Afin de permettre la réalisation de cette opération, Monsieur le Maire propose également au conseil de solliciter le concours financier du Département au titre du Green Deal à hauteur de 80 % du coût des travaux.

**Le conseil municipal,
Où l'exposé du maire,
Après en avoir délibéré,**

Approuve le programme de travaux portant sur l'optimisation de la ressource en eau sur le territoire communal d'un montant prévisionnel de 55.000,00 € HT.

Décide, afin d'en permettre la réalisation, de solliciter le concours financier du Département au titre du Green Deal à hauteur de 80 % du coût des travaux, selon le plan de financement suivant :

Coût de l'opération (HT) :	55.000,00 € HT
Subvention Département (80 %) :	44.000,00 €
Autofinancement :	11.000,00 €

Nombre de conseillers en exercice : 29

Pour : 28

Nombre de présents : 23

Contre : 0

Nombre de votants : 28

Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance
Edwige ALUNNI

Le Maire,
Francis TUJAGUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20230308-20230314-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2023

Publication : 09/03/2023

Le Maire, Francis TUJAGUE